ABEI

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

au capital social de 500 €

110 Rue Abbé Grégoire 38000 Grenoble

RCS Grenoble 838887792

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 10/08/2026

M. Alain Albert Bonnet,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' « **Associé Unique** »), a pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par l'Associé Unique du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 3 Bis Rue Docteur Calmette 38000 Grenoble en remplacement de l'ancien siège social, situé au 110 Rue Abbé Grégoire 38000 Grenoble à compter du 01/08/2026.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par l'Associé Unique de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 3 - Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Alain Albert Bonnet, Associé unique

